

Éducation et motricité (L2-L3)

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Éducation et motricité



Durée
2 ans



Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La Licence STAPS permet d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon le projet professionnel développé.

A partir de la Licence 2, elle se décline en 4 mentions :

- Éducation et motricité
- Management du sport
- Entraînement sportif
- Activité physique adaptée et santé

Savoir-faire et compétences

- Se former à la recherche et à développer une argumentation avec esprit critique.

Mais aussi,

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

- Analyser une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation

- Elaborer et planifier des projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique

- Encadrer de séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public en situation de face à face pédagogique

Les + de la formation

Ce parcours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'enseignement des Activités Physiques Sportives et Artistiques en assurant la sécurité des pratiquants pour des publics d'enfants et d'adolescents en milieux scolaire et péri-scolaire. A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même de construire, conduire et d'évaluer un enseignement de l'EPS ou des APSA.

Un parcours d'excellence « préparation aux concours et recherche » : Ce parcours initié en L1 se poursuit en 2ème et 3ème année de licence. Ce parcours offre une formation culturelle et scientifique d'excellence destinée à accueillir des étudiants particulièrement motivés et performants. Il prépare spécifiquement aux concours les plus exigeants, notamment celui du département "Sciences du sport et de l'éducation physique" de l'École Nationale Supérieure de Rennes. Ce concours, véritable marqueur d'excellence académique, destine les étudiants à la recherche fondamentale ou appliquée, l'enseignement secondaire

ou universitaire, l'agrégation ou d'autres concours de la fonction publiques. Il vise à développer une appétence pour la recherche et une réflexion approfondie sur les enjeux scientifiques du champ STAPS. Ce parcours permet d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet d'orientation, en les préparant à l'ensemble des concours et perspectives accessibles à partir d'une licence STAPS.

Organisation

Organisation

La formation est organisée en 4 blocs de connaissances et compétences (BCC) :

- BCC1 - Concevoir une démarche d'enseignement
- BCC2 - Mettre en œuvre une démarche d'enseignement
- BCC3 - Évaluer sa démarche d'enseignement
- BCC4 - Construire son projet professionnel (présent seulement en L2)

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : S3, S4, S5, S6

Et après

Poursuite d'études

Après la licence, vous pouvez :

- Vous diriger vers un master STAPS ou de l'enseignement et de la recherche.
- Vous présenter à un concours d'entrée : CAPEPS...

Les titulaires de la Licence STAPS peuvent intégrer directement le monde professionnel.

Insertion professionnelle

Selon les parcours, les milieux d'intégration sont à la fois multiples et variés :

- Enseignant d'EPS,
- Educateur territorial dans les APS,
- Conseiller territorial dans les APSA,
- Intervenant sportif en milieu scolaire,
- Professeur des Écoles,
- Conseiller pédagogique EPS du primaire,
- Éducateur portif...

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif

CLEENWERCK Coralie
coralie.cleenwerck@univ-lille.fr

Contact pédagogique

L2 DE VISSCHER Gregory
gregory.devisscher@univ-lille.fr

L3 DANEL Jérôme
jerome.danel@univ-lille.fr
L3 LLENA Clément
clement.llena@univ-lille.fr

En savoir plus

Consultez la plaquette de la formation et les modalités de recrutement

 <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Retrouvez plus d'informations sur le site France Compétences

 <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/35972/>

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence

 <https://odif.univ-lille.fr>><https://odif.univ-lille.fr>